

Rôle des coordonnatrices et des coordonnateurs en santé et mieux-être de région

La coordonnatrice ou le coordonnateur de région assume les responsabilités suivantes dans l'organisation, la coordination et la mise sur pied du programme de santé et mieux-être.

Liaison et ressource

- Agir comme personne-ressource et de liaison auprès des représentantes et représentants en mieux-être d'école, des Services de mieux-être et de counseling, des conseillers professionnels, des enseignantes et des enseignants en tout ce qui touche la promotion de mieux-être et de la santé.

Coordination

- Voit à coordonner la mise en place du comité de région (cercle) en santé et mieux-être regroupant les représentantes et les représentants en mieux-être d'école et faciliter leur orientation au niveau de leur école;
- Participer, au besoin, aux réunions des comités locaux de mieux-être;
- Sensibilise et fait la promotion des activités de santé et mieux-être du personnel enseignant auprès des représentantes et représentants en mieux-être d'école;
- Siègne sur le comité provincial de la santé et du mieux-être;
- Participe à, ou fait des présentations, au besoin, sur les résultats de sondages touchant la santé et le mieux-être du personnel enseignant;
- Fait un rapport d'activités à l'AGA local, au comité provincial et aux conseillers professionnels.
- Prend connaissance et partage avec les représentantes et représentants en mieux-être d'école des activités qui s'organisent dans les autres écoles.
- Agit comme agent de liaison avec les représentantes et représentants en mieux-être d'école et au niveau provincial.
- Réunit les représentantes et représentants en mieux-être d'école pour identifier, planifier et implanter des activités en mieux-être dans le cercle.
- Coordonne les activités au niveau du cercle (p. ex., sondage des activités organisées au niveau des écoles, suivi au niveau d'activités planifiées).

Promotion

- Fait la promotion de la participation du personnel aux activités de santé et mieux-être.
- Transmet l'information et le matériel des rencontres provinciales, s'il y a lieu
- Fait le sondage des besoins / demande des idées d'activités que le personnel enseignant désire avoir durant l'année.
- Suggère des activités au personnel enseignant.
- Fait la promotion du mieux-être dans son école, particulièrement en matière des plus grands besoins.

Motivation

- Encourage et favorise la participation du personnel enseignant à des activités de santé et mieux-être.
- Favorise la création d'un climat positif, de gaieté et de plaisir dans le milieu de travail.

Organisation

- Recrute des représentantes et représentants en mieux-être d'école qui s'intéressent à travailler à la promotion de la santé et du mieux-être du personnel enseignant.
- Aide les représentantes et représentants en mieux-être d'école à démarrer leur comité de mieux-être.
- Organise/initie des activités de santé et mieux-être (conférence, atelier, exercice, marche, alimentation, gestion du stress, estime de soi, la journée de l'espadrille, le mois de la nutrition et de la vie active, etc.)
- Prépare et met en œuvre un calendrier d'activités (viser une ou quelques activités de qualité pendant l'année)
- Organise des réunions avec les représentantes et représentants en mieux-être d'école.
- Fournit la liste des représentantes et représentants en mieux-être d'école pour l'AGA du cercle.

Évaluation

- Fait un sondage pour déterminer les besoins.
- Révise et planifie les activités en mieux-être lors d'une rencontre des représentantes en mieux-être d'école
- Répond aux questions : Où en sommes-nous? Où allons-nous? Comment y arriver?
- Fait des suivis occasionnels lors de réunions.
- Présente un rapport d'activités locales et provinciales du Programme au niveau du cercle.

Fin de mandat

À la fin de son mandat, la coordonnatrice ou le coordonnateur trouve un remplaçant qui s'intéresse à travailler à la promotion de la santé et du mieux-être du personnel enseignant.